

Françoise Lespinasse

## Une formation orientée par la passe \*

Toutes les scissions de la psychanalyse en France se sont faites à partir de la question de la formation des analystes. Depuis 1953, en passant par 1963 et d'autres, jusqu'à 1998 et la création des Forums, puis de l'EPFCL. Quel est donc cet enjeu autour de la formation des analystes, si ce n'est celui de l'acte analytique ? Il n'y a pas L'analyste comme il n'y a pas La Femme. Pas d'être de l'analyste, métier impossible selon Freud, « savoir dont les psychanalystes sont les dépositaires et dont ils ne peuvent s'entretenir », pour Lacan. C'est donc ce que serait faire fonction d'analyste, le rapport à la psychanalyse et ses mésusages, ses déviations, dont il est toujours question dans les différentes ruptures historiques du mouvement analytique.

D'où, si les analystes reculent devant le fait de se recruter sur l'inconscient, comme le constate Lacan, ces dissensions sur la nécessaire formation que peut garantir un groupe analytique (société, association ou école) pour qui voudrait se risquer à faire fonction d'analyste.

**Premier point** posé par Freud : faire le chemin d'une analyse. Encore faut-il dire que, pour Freud, celle-ci était quasiment de structure interminable, infinie. Je me réfère ici bien sûr au texte « Analyse finie, analyse infinie » et à cette butée qui faisait, pour lui, impasse à la terminaison de la cure, à savoir le complexe de castration. D'où, pour Freud, la nécessité que l'analyste retourne régulièrement sur le divan. Lacan, lui, va sortir de cette impasse en posant une fin possible à l'analyse : « l'analyse, didactique », puisqu'il y a acquis de savoir. Et pour contrer la pente des analystes à s'autoritualiser, il transpose l'idée d'un retour régulier au divan par ce qu'il tiendra

\* Intervention au séminaire École, Paris, 12 février 2009.

lui-même magistralement toute sa vie, à savoir un enseignement, la transmission de la psychanalyse, qui lui fait se remettre en position d'analysant. Comme il le dit au congrès de Strasbourg, en 1976 : « Qu'on s'autorise d'être analyste, c'est à la portée de bien du monde pourvu qu'on en ait pratiqué une certaine expérience. [...] quant à moi, j'en suis encore réduit à faire l'analysant. Ce qu'il y a de merveilleux, c'est que j'ai trouvé pour ça un alibi : je fais de l'enseignement. » Il s'agirait pour celui qui se déclare analyste de (re)faire sa passe par la transmission du savoir analytique, dans un nouage entre le travail théorique qui viendrait contrer le « je n'en veux rien savoir » de chaque sujet ainsi que l'horreur de son acte, et la situation analytique et son « je ne pense pas » du côté de l'analyste.

**Deuxième point** accepté par toutes les écoles ou groupes psychanalytiques : la nécessité du contrôle, qui, lui, fait étrangement consensus même si la forme et les buts des pratiques varient, comme le souligne Colette Soler dans la présentation du séminaire.

**Troisième point** : la formation théorique. On sait que Freud n'hésitait pas à proposer à ses patients la lecture de ses textes. Il n'y a jamais eu un empêchement au travail de la cure. Ce ne sera pas le cas pour l'IPA qui se dit son héritière, où certains analystes n'autorisent la lecture des textes théoriques qu'à partir d'une certaine avancée de la cure. Cela fait quasiment partie d'une initiation réservée à quelques-uns et au moment choisi par leurs maîtres. L'accès à la formation théorique est réglementé ainsi que tout le cursus de l'impétrant analyste, ce que Lacan moquera sous le terme d'escabeau. Il en sera tout différemment dans l'école de Lacan, où le retour à Freud, le retour aux textes de Freud, prend toute son importance et sa nécessité dans la formation. Ce n'est bien sûr pas un hasard si le choix du titre de la revue de son école sera *Scilicet* : il est permis de savoir. Et la docte ignorance de l'analyste en acte n'a rien à voir avec le « ne rien savoir » de qui penserait pouvoir s'affranchir de l'étude continue et précise des textes.

D'ailleurs, si Lacan invente le cartel, lieu bien particulier d'élaboration d'un travail théorique personnel, c'est aussi pour contrer une formation qui serait faite sur le mode du discours universitaire

– celui-ci étant pour autant de rigueur dans une formation professionnelle. Mais, avant tout, Lacan a voulu que ceux qui se forment dans son école, échappent, autant que faire se peut, aux identifications, aux maîtres – comme l’IPA parle d’identification à l’analyste en fin de cure –, à la stérilisation des esprits par soumission à la pensée Une. En mettant en place le cartel, qui est une invention psychanalytique, il avait ce désir que le savoir circule, se crée, se discute ; que chacun se forme au contact de l’autre, avec son cheminement propre et qu’il en résulte des travaux pouvant enrichir une communauté d’école. Dans le « Discours à l’EFP », il s’interroge : « Et pourquoi n’a-t-on jamais vu d’invention de jeune en psychanalyse <sup>1</sup> ? »

C’est sans doute pour les mêmes raisons qu’il va offrir à ces jeunes – et je ne parle pas là de l’âge biologique, mais comme Lacan le dit dans le séminaire *L’Éthique...* : « Ce jeune qui s’installe dans sa fonction d’analyste, c’est ce que je pourrais appeler son squelette, qui fera de son action quelque chose de vertébré <sup>2</sup> », c’est à ce jeune-là qui au virage de sa formation passe à l’analyste qu’il va offrir la passe.

C’est donc le **quatrième point** que je vais essayer de développer : l’invention de la passe est-elle formatrice ? La formation de l’analyste, dans une école orientée par la passe, en est-elle changée ? L’expérience de la passe a-t-elle des effets sur celui qui s’y risque, sur sa formation, sur son lien à l’école, à la transmission de savoir... et, plus radicalement, sur son rapport à l’acte analytique ?

Quand Lacan offre le dispositif de la passe à son école pour éclaircir ce qui peut passer dans la tête de quelqu’un après avoir su à quoi il a réduit son analyste, à la fin de la cure, de vouloir se mettre à cette place-là, il attend un savoir qu’il veut communicable à tous, y compris les autres groupes analytiques. Il a l’intuition, il fait le pari que, de cette invention, peut ressortir un savoir qui doit intéresser quiconque s’interroge sur la formation de l’analyste, sur le passage à l’analyste et sur l’acte analytique lui-même.

La passe est une épreuve dans laquelle s’engage le passant à ses risques et périls. Il s’agit de faire de son témoignage une « bonne

1. J. Lacan, « Discours à l’École freudienne de Paris », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 271.

2. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L’Éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1986, p. 226.

histoire » que les passeurs vont répéter à d'autres (le cartel de la passe) au risque de les faire rire. Dans le « Discours à l'EFPP », Lacan insiste sur la structure de la passe qui s'apparente au trait d'esprit : « Simplement, je décolle de ma proposition assez pour qu'on sache que m'amuse qu'échappe sa minceur, laquelle devrait détendre même si l'enjeu n'est pas mince. Je n'ai avec moi décidément que des Suffisances à la manque, à la manque d'humour en tout cas. [Qui verra donc que ma proposition se forme du modèle du trait d'esprit, du rôle de la *dritte Person*<sup>3</sup> ?] »

Le témoignage – outre une démonstration logique – recèle quelque chose qui serait de l'ordre d'une formation de l'inconscient : un mot d'esprit, un lapsus, un rêve qui a fait trébucher le sujet, qui lui a permis de faire un pas de côté avec le changement radical qui s'en révèle dans l'après-coup. Et c'est au bout du compte ce mot d'esprit qu'il va s'offrir à colporter *via* les passeurs. La sortie du pathos et d'une certaine *jouis-sens* se mesure à l'*hystorisation* que peut faire le passant de son analyse tout en transmettant aux passeurs l'insu de l'effet comique qui devrait en résulter. C'est non pas d'un savoir déjà là qu'il va témoigner mais d'un savoir qui va se constituer, se déduire pendant son témoignage. C'est là la surprise, cet effet de dévoilement que parler à des passeurs produit.

C'est en cela que la passe devient et est réellement une expérience neuve. Il y a là quelque chose à transmettre qui n'était pas forcément su, articulé, mais qui est un savoir déposé qui se déplie, se construit. Ce pas de côté par rapport à la cure que provoque le fait de s'adresser aux passeurs, fait que des éléments de son analyse vont se révéler (au sens photographique du terme), s'organiser, provoquant des moments d'étonnement, d'amusement, d'éclaircie, voire de saisissement. Le fait de rendre compte de son procès analytique à d'autres supposés être dans ce temps de la passe fait se ramasser des éléments épars qui peuvent d'ailleurs provoquer ce sentiment d'étrangeté amusée, dans une sorte de court-circuit comique : comme un trait d'esprit qui fait entrevoir au passant une certaine logique qui était jusqu'alors inaperçue.

Dans la passe, le sujet est non pas dans l'association libre mais dans la transmission d'une expérience. De fait, dans ce discours, les

3. J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », art. cit., p. 265.

choses s'ordonnent, s'articulent non pas à partir d'un savoir pré-digéré dont le passant voudrait faire preuve, ni dans une association libre qui jouirait encore du sens, dans une chaîne infinie de signifiants, mais plutôt dans un nouage entre l'intime et l'extime. Le temps ramassé du témoignage provoque comme des zooms de l'objectif, d'où peuvent apparaître, en se laissant entendre ou voir – en un instantané <sup>4</sup>, comme l'écrit Colette Soler –, les traits les plus subjectifs du passant. Je me fais objet de recherche de ma propre expérience et je la transmets à d'autres, tel pourrait être le propos du passant. Comme le dit Érik Porge, « le témoignage est un don, un don particulier, celui d'un savoir insu, qui fait limite au sens <sup>5</sup> ».

Cette expérience est tout à fait singulière par rapport au travail analytique. Là où, dans la cure, le sujet est dans l'analyse élément par élément, du fait de l'association libre, dans la passe, il s'agit davantage de ramasser les éléments. Dans la cure, la règle est l'association libre sous transfert, alors que, dans la passe, c'est un discours de transmission à un autre, le passeur supposé se trouver lui-même dans le temps de la passe.

En poussant la comparaison, j'avancerai que la cure est plutôt du côté de la diachronie, entendue comme « description évolutive, évolution temporelle », alors que la passe relèverait de la synchronie – telle que définie par Ferdinand de Saussure : « Rapports logiques reliant des termes coexistant et formant système » ; la définition de Robert ajoute que « la synchronie est une abstraction méthodologique destinée à l'étude des structures et des fonctions », ce qui serait éventuellement ce que le cartel de la passe est en droit de rechercher dans un témoignage. Dans « La direction de la cure », Lacan avance : « L'interprétation, pour déchiffrer la diachronie des répétitions inconscientes, doit introduire dans la synchronie des signifiants qui s'y composent, quelque chose qui soudain rende la traduction possible, – précisément ce que permet la fonction de l'Autre dans le recel du code, c'étant à propos de lui qu'en apparaît l'élément manquant <sup>6</sup>. »

4. C. Soler, « Une par une », dans *Retour à la passe*, 2000, p. 431.

5. É. Porge, « Nommer quoi ? À propos de la nomination dans la passe », *Essaim*, n° 11, *Formations des analystes, Transmission de la psychanalyse*, Toulouse, Érès, 2003, p. 39.

6. J. Lacan, « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 593.

Le discours du passant serait du côté de l'interprétation qu'il peut donner de son expérience analytique. Il se trouve analyste de sa propre expérience. Ce qu'il a à transmettre se situe au-delà des effets thérapeutiques, du côté de ce que l'analyse a enseigné du sujet à lui-même et de ce qu'il en est de son rapport à la cause analytique, de ce virage d'où il a pu s'autoriser à faire fonction d'analyste. Là même où il y a de l'intransmissible, faire apparaître en creux cet obscur objet qui cause son désir.

Pour Lacan, la passe est un « mode d'enquête », comme il le dit dans le texte de 1973, « À propos de l'expérience de la passe et de sa transmission ». Il parle aussi de l'analyse comme d'un procès. Dans la passe, il y a à témoigner. Tous ces termes ont une connotation judiciaire et juridique. Mais là, pas de procédure d'appel parce que, quelle que soit la réponse donnée, « il n'y [a] pas d'Autre de l'Autre (de fait) ni de vrai sur le vrai (de droit) : il n'y a pas non plus d'acte de l'acte, à vrai dire impensable <sup>7</sup> », comme le pointe Lacan dans le « Discours à l'EFP ». Juste une lettre qui a trouvé son destinataire ou bien qui s'est égarée dans les méandres de l'acheminement – et cette situation n'est, peut-être, pas la pire parce qu'elle vérifie qu'il y a toujours du malentendu, de la contingence, et que l'école ne saurait être mise en place d'idéal du moi ou de grand Autre. Elle renvoie le passant à sa solitude de s'être autorisé de lui-même, toujours sur la brèche d'un éventuel sentiment d'imposture qui le pousse à travailler les questions théoriques et à exposer ses élaborations de savoir aux remarques des autres, et à la vérification que, de cela, de son acte, il n'y a pas de garantie. Et d'ailleurs, dans la passe, quelque chose de l'appel à la garantie de l'Autre, à la nomination par l'Autre a dû chuter pour que le désir singulier du sujet en sorte renforcé. Cela a des effets sur la terminaison de la cure mais aussi sur la transmission de la psychanalyse et le rapport à l'école.

Le passant, donc, se fait en quelque sorte l'avocat de sa cause. Ce dont il témoigne, c'est d'une certitude intime, et il va vouloir en convaincre les passeurs. Pourtant, il faut aussi un certain « lâcher prise » pour pouvoir laisser passer ce dire à d'autres, au cartel, par le biais des passeurs. Il y a, à la fois, du vouloir convaincre, transmettre

7. J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », art. cit.

mais aussi du lâcher, comme l'analysant a dû lâcher le versant agalmatique de la cure qui s'est réduit à si peu de choses. Lâcher son amour de la vérité, dans la prosopopée : « Moi, je parle », en donnant aux passeurs à porter au cartel son témoignage. Pouvoir consentir à confier une lettre à d'autres, sans se soucier de savoir si elle touchera un destinataire, si elle s'égarera ou si elle fera « malentendu ». Il y a là une mise en tension entre ce désir de faire savoir à quels changements de perspective l'analyse a mené, d'en convaincre les passeurs, et un nécessaire « lâcher » de ce qui adviendra de son témoignage.

Ce « lâcher prise » n'est possible que si un point a été justement atteint où il n'y a plus d'Autre de l'Autre et de vrai sur le vrai. Lors des assises de l'EFF, en janvier 1969, le jury d'accueil à l'assemblée générale notait : « Car s'il y a quelque chose à respecter, c'est bien ce moment de la passe où, toutes les idéologies ayant fait long feu, c'est l'idéal lui-même qui s'avère défaillant, où l'être vacille. » Parce que le passant est seul comptable de ce qu'il va faire de son expérience analytique et de sa passe. À lui, après coup, la responsabilité d'en faire quelque chose, de renouveler la passe à travers la transmission de la psychanalyse, de maintenir vivantes les conditions de son désir et de son acte, par le travail théorique.

Le dispositif de la passe fait sortir l'analysant de la situation privée du colloque singulier entre lui et l'analyste, qui maintient, peu ou prou, la dimension transférentielle. L'expérience de la passe, dans sa transmission au public (les passeurs, le cartel), introduit un au-delà de la situation analytique et soumet le passant à dire quelque chose du plus intime de son désir. Lacan, dans le séminaire *L'Acte analytique*, lors de la séance du 27 mars 1968, dira : « À partir du moment où on fait une analyse, il n'y a plus de vie privée [...]. Ça ne veut pas dire qu'elle devient publique. Il y a un éclusage intermédiaire : c'est une vie psychanalysée ou psychanalysante. Ce n'est pas une vie privée. »

Donc, s'offrir à la passe – comme dans la dimension de l'acte analytique, qui implique de se mettre en position d'objet pour un autre – introduit un « risque fou », comme le dit Lacan. Celui d'un choix radical concernant la vie tout entière, se donnant la psychanalyse comme cause. Cela change la perspective névrotique entre vie privée et vie publique, au sens où Lacan l'entendait, c'est-à-dire qu'il

ne reste plus qu'un gond qui fait alterner position analysante dans l'enseignement, la transmission, et position d'analyste, dans l'acte dont il ne peut s'entretenir avec d'autres. Les termes de Lacan sont forts : il s'agit de vie psychanalysée ou psychanalysante. On est bien loin des réalisations personnelles qui viendraient agrémente l'existence, ce qui serait l'issue thérapeutique d'une cure. C'est la perspective même du style de vie qui change et dont le passant authentifie le changement dans la procédure de la passe.

Je ferai un parallèle entre ce temps de terminaison de la cure, où l'analysant laisse s'évanouir l'analyste dans le désêtre, le rebut, *sicut palea*, et ce qui se passe dans la procédure de la passe, concernant l'École. Puisque la passe a été conçue par Lacan pour contrer la fin d'analyse par identification à l'analyste, il faut bien que quelque chose aussi des identifications à l'École, aux autres de l'École, soit touché, contré. La passe ne serait-elle pas un temps pour faire chuter ce qui a pu être transféré sur l'École, des scories d'identifications *via* les transferts latéraux ? Un désêtre du côté de l'École, qui aurait été mise pendant la cure en position de sujet supposé savoir, de garantie. Cela induirait un nouveau rapport à l'École qui serait fait d'un désir à nul autre pareil puisque appuyé sur le symptôme de fin d'analyse. Désir singulier donc et style singulier dans sa pratique mais aussi dans son rapport nouveau à l'École, ce qui fait d'ailleurs des analystes des « épars désassortis », comme le dit Lacan. Il y aurait une articulation, dans la procédure de la passe, entre la vérification pour soi et pour quelques autres d'un passage à l'analyste et d'une passe à l'analyste d'École, avec l'équivoque d'être analyste dans l'École, avec son style propre, style de vie, de pratique et d'énonciation.

Au moment où le passant entre dans la procédure, dans le temps du témoignage, quelque chose de son rapport à l'École, aux autres analystes et à ceux, notamment, qu'il a pu placer en position d'Autre et de sujet supposé savoir va se retrouver interrogé. S'il s'est proposé à la passe, c'est qu'il a, en particulier, quelque chose dans la boule (comme le dit parfois Lacan pour le passage à l'analyste) qui ne le lâche pas du côté de l'École. Pourrait-on parler d'un intérêt épistémique pour cette question-là ? Ce serait à travailler.

Dans le fait de témoigner de son parcours, quelque chose va se détacher, va chuter, d'où le caractère étonnant de ce temps-là, à

coloration maniaco-dépressive, oscillant entre l'enthousiasme d'articuler son témoignage et l'affect plus dépressif du « il n'y a pas de garantie de la garantie ». Et de saisir que même l'École à laquelle le passant s'adresse – et c'est bien parce qu'il y a là son transfert de travail – ne peut le garantir de son acte. Cela se touche de manière particulière et ramassée dans l'expérience de la passe.

On pourrait alors relever l'aporie de la nomination en tant qu'elle pourrait faire consister un Autre de la garantie et un « être » de l'analyste. Est-ce pour cela que Lacan a écrit : « Heureux les cas où passe fictive pour formation inachevée : ils laissent de l'espoir » ? Voulait-il dire, comme l'a écrit Antonio Quinet, que « la passe, comme fiction, laisse de l'espoir pour la formation de l'analyste, analyste toujours inachevé » ? Évoquait-il, comme Colette Soler le propose, « les cas heureux, où “passe manquée” laisse de l'espoir. Ceux-là aussi comptent, et pour peu que leur expérience prête à l'enseignement, ils auront payé leur tribut à l'École et à son élaboration de savoir » ? J'en profite pour remercier Patrick Valas pour les précieuses références qu'il m'a communiquées concernant la question de la « passe manquée ». Quoi qu'il en soit, passe fictive ou passe manquée laissent une chance au passant, dans l'après-coup, de mettre en acte le fait que la formation de l'analyste est toujours inachevée, toujours à poursuivre, et qu'il ne saurait verser du côté des « Suffisances » qui s'auto-risent du seul soi-même.

Passe manquée ouvre de l'espoir aussi du côté de l'École, d'un tribut payé et à payer par la poursuite d'une élaboration de savoir. D'ailleurs, Lacan, dans sa leçon du 1<sup>er</sup> juin 1972 du séminaire *Le Savoir du psychanalyste*, dit : « Car même si ce que j'ai appelé la passe est manquée, eh bien, ça se réduira à ça qu'ils auront eu une psychanalyse didactique, mais en fin de compte, ça suffit pour qu'ils sachent ce que je dis », et plus loin, explicitant la raison de la passe : « Savoir pourquoi quelqu'un qui sait ce que c'est que la psychanalyse par sa didactique, peut encore vouloir être analyste. »

Ce temps du témoignage aux passeurs éclaire de façon singulière, pour le passant, son rapport à l'École où il a choisi d'inscrire son travail, son rapport aux maîtres qu'il s'est donnés, son transfert à la psychanalyse mais aussi à une l'École orientée par la passe. C'est un moment de décollage (je reprends bien sûr le terme de Lacan) qui a des effets, d'où le passant sort transformé par l'expérience inédite.

Faire la passe, c'est un au-delà de la cure, ai-je déjà dit. Il faut le désir de témoigner bien sûr de son rapport à la psychanalyse – ce qu'il en est advenu, dans sa cure –, mais au-delà quelque chose est à sérier de son rapport à l'École, dans toutes ses contingences. Lacan enjoignait ainsi les analystes, dans l'appendice à la « Proposition du 9 octobre 1967 » : « Il s'agit d'une l'École, et pas d'une l'École ordinaire. Si vous n'en êtes pas responsable chacun devant vous-même, elle n'a aucune raison d'être. » Prendre cela aussi au sérieux, ce que cela signifie de se dire membre d'une École parce que, dans une École, on peut vouloir s'y nicher, se faire être, se faire reconnaître.

Alors, en poussant un peu, je dirai qu'il s'agit de laisser choir l'École, celle du fantasme – comme il s'agit de passer sa passe. Ne plus aimer l'École fait écho à un texte de Marie-Annick Gobert, dans *Retour à la passe*, qui s'intitule « L'a-privamour, un nom pour le transfert de travail », où elle évoque le changement radical de son lien à l'École après sa passe – ne plus l'aimer comme l'objet agalmatique dans le transfert pour se retrouver dans son désir singulier, désir de l'analyste dans l'acte sans garantie. Cela implique *de facto* un autre lien à l'École qu'il faudrait choisir à nouveau ; un rapport différent à cette École où le sujet a inscrit une relation de transfert au savoir qui, comme le notait Colette Soler dans le n° 38 du *Mensuel*, est seule à pouvoir venir contrer « la spécificité des haines dans la communauté analytique ». En savoir un bout sur la raison pour laquelle on est dans cette École et pas dans une autre. Un « deuxième choix », avec sans doute cette équivoque de l'objet de second choix, celui qui n'est pas parfait, mais alors un choix en acte qui introduirait à un rapport plus digne à l'École. Après tout, le premier choix, comme l'objet primordial, est toujours et à jamais perdu.

Lacan, dans le « Discours à l'EFP », déclare : « Un tel sujet se construit de toute l'expérience analytique [...], se fait une cause (comme on dirait : se fait une raison) se fait une cause du plus-de-jour, dont pourtant, à le situer de l'objet *a*, Lacan démontre le désir articulé, fort bien, mais de la place de l'Autre<sup>8</sup>. » Se faire une raison impliquerait aussi un lien plus raisonnable, plus raisonné à une école pas-toute, un lien plus digne, mais pour le coup décidé.

8. *Ibid.*, p. 278.

Ce savoir nouveau acquis de la passe sur le rapport à l'École, il n'est pas suffisant qu'il serve au passant, il faudrait aussi qu'il tente de servir aux autres membres de l'École. Et pour paraphraser Lacan : « Ce ne sera pas un progrès si c'est seulement pour quelques-uns. » Brigitte Lemerer, dans le numéro 11 d'*Essaim*, explicite clairement les effets de la passe, au niveau de la formation et d'une École :

« Les enjeux de la passe restent aujourd'hui fondamentaux pour la psychanalyse :

– au regard de la formation d'abord. Le dispositif de la passe est un lieu de l'analyse au même titre que la cure ou le contrôle. Il est essentiel que ce lieu soit offert à qui désire s'affronter au réel de sa formation. Car s'affronter à ce réel a des effets de formation sur le passant au premier chef : sa lecture de l'acte qui fonde l'analyste l'éclaire et en suspend le refoulement ;

– au niveau du collectif. La formation de l'analyste en tant que question dans une École, question posée et soutenue par un dispositif de la passe, actualise au cœur de l'École un trou dans le savoir, ce qui n'est pas sans effets sur l'ensemble de ses membres à condition que ce trou ne soit pas bouché par des maîtres ou des maîtres mots. »

J'ajouterai : qu'il ne soit pas bouché par des « mots de passe » qui font se reconnaître les gens entre eux, comme identifiés dans une société secrète.

Davantage que de formation du psychanalyste, Lacan parle plutôt des formations de l'inconscient. En ce sens, la passe est un dire inédit qui peut s'apparenter à une formation de l'inconscient. Pour Mauro Mendes Dias, « interroger, dans la passe, son autorisation comme psychanalyste redouble la chute de l'identification qu'il maintenait dans le fantasme ». Cette traversée est adressée à l'École dans ce dispositif particulier. C'est dire la solidarité profonde, le lien établi pour le passant entre sa passe et l'École où il a choisi d'inscrire son travail. Stéphanie Gilet-Le Bon, dans une séance du séminaire École du 10 mars 2005, disait : « En se proposant à la passe, le passant met l'École au centre de son analyse et fait de l'École un concept de la psychanalyse. » Il aura fallu pour cela un analyste qui fasse vivre son lien à l'École afin qu'il produise un passant à même de faire de l'École le lieu où « chaque analyste peut disposer du rapport à son acte analytique », comme le dit Lacan.

Dans la « Note aux Italiens », Lacan pose la responsabilité « d'avoir aux seuls rebuts de la docte ignorance, transmis un désir inédit. Qu'il s'agit de vérifier pour faire de l'analyste. [...] s'il n'en est pas porté à l'enthousiasme, il peut bien y avoir eu analyse, mais d'analyste aucune chance <sup>9</sup> ». Dans l'expérience de la passe, le passant fait de son parcours une sorte d'épure qui n'est, au bout du compte, que le rebut auquel elle s'est réduite en fin de cure, mais, du désir inédit qu'il lui en est venu, il saura se faire une cause et cela porte à un engagement plus réel et de ce fait enthousiasmant. Pour que cet aperçu pris dans la passe ne tombe pas dans les oubliettes du refoulement, il doit nouer son lien à l'École avec « deux autres dimensions, le *gay sçavoir* qui s'oppose à l'ennui du discours universitaire et la docte ignorance qui ouvre à l'expérience et à ses effets de vérité, faisant relance à notre travail », comme le déclarait Christian Demoulin en 1999, juste avant la création de notre École.

9. J. Lacan, « Note italienne », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 309.